

## Le Plan directeur sur le climat

Notre stratégie consiste à soutenir nos clients provenant de différents secteurs dans le cadre de la transition, tout en nous concentrant d'abord sur les domaines qui, à notre avis, présentent les possibilités et risques les plus importants. Nous continuerons de mesurer et de suivre notre progression et de faire évoluer notre stratégie afin qu'elle réponde aux besoins de nos clients et des collectivités.



Objectif

**Être la banque de choix pour la transition vers une économie résiliente et à faibles émissions de carbone**

Priorités stratégiques

**Financer les actions de clients soutenant la transition et fournir des conseils connexes**

**Collaborer avec d'autres pour faire progresser les solutions climatiques**

**Intégrer les enjeux climatiques à nos activités commerciales et opérationnelles**

Actions

Mobiliser et soutenir les clients pour les aider à réussir la transition

.....  
Augmenter le financement vert et la décarbonation

Contribuer à déployer des solutions climatiques par l'entremise de capital-investissement et d'investissements dans la collectivité

.....  
Partager des recherches et des perspectives économiques avec le secteur

Faire évoluer les pratiques de gestion du risque climatique

.....  
Permettre à nos employés de prendre des décisions d'affaires éclairées liées au climat

.....  
Réduire les émissions de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement

Mesure des progrès réalisés

Notre action repose sur des objectifs et des paramètres dont nous offrons un compte-rendu dans nos rapports annuels de développement durable

# Le Plan directeur sur le climat

## Contexte

La Stratégie climatique RBC a été initialement publiée en 2019. Cette version actualisée décrit les priorités et les mesures à prendre pour soutenir notre objectif d'être la banque de choix pour la transition vers une économie résiliente et à faibles émissions de carbone. Par ailleurs, elle concorde mieux avec le cadre de la raison d'être RBC – Des idées pour les gens et la planète<sup>MC</sup>, le cadre de la raison d'être qui a été lancé en 2023. Nous aspirons à faire progresser les priorités et les mesures à prendre de la stratégie dans le respect des principes directeurs décrits dans le cadre de la raison d'être.

Bien qu'elle offre du financement afin de soutenir la croissance de l'énergie à faibles émissions de carbone, RBC fournit également des prêts visant à répondre aux besoins énergétiques actuels, y compris au moyen de sources traditionnelles d'énergie comme le pétrole et le gaz naturel. Le rôle de RBC consiste notamment à aider nos clients à naviguer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, y compris en soutenant les efforts de décarbonation de nos clients issus de secteurs à fortes émissions difficiles à décarboner.

La stratégie climatique de RBC s'applique à l'ensemble de ses divisions opérationnelles et de ses filiales, mais non aux services-conseils en placement et aux recommandations connexes, ni aux actifs gérés ou administrés par RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA) et RBC Gestion de patrimoine (RBC GP)<sup>1</sup>.

Étant donné la complexité et la nature évolutive des méthodes de mesures liées au climat, et de la disponibilité et de la qualité des données, il est reconnu que certaines mesures liées au climat présentent un haut degré d'incertitude. En outre, les modifications législatives et réglementaires, l'évolution du marché, les changements à la politique publique, les percées sectorielles et technologiques, et les comportements des consommateurs peuvent influencer sur notre stratégie climatique. Par conséquent, nous avons l'intention de surveiller et d'actualiser notre stratégie climatique pour qu'elle reflète de tels changements, si nous le jugeons nécessaire.

## Termes clés

**Solutions climatiques** – comprennent les technologies, produits, services ou mesures qui contribuent à atténuer les répercussions des changements climatiques ou à s'adapter à leurs effets. Ces solutions soutiennent les efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ou la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, mais aussi la résilience de la société face aux conséquences physiques des changements climatiques (p. ex., adaptation des infrastructures, bénéfiques pour la nature ou la biodiversité).

**Financement de la décarbonation** – financement et autres services financiers à l'appui des activités de décarbonation qui contribuent à la réduction des émissions des secteurs à fortes émissions difficiles à réduire. Voir nos rapport sur la durabilité pour plus de détails.

**Finance verte** – financement et autres services financiers admissibles au classement à titre d'activités écologiques admissibles dans le Cadre du financement durable RBC, y compris le financement et les services financiers à des fins déterminées (p. ex., obligation ou prêt vert) et à des fins commerciales générales – Financement d'entreprises non diversifiées et services financiers aux entreprises non diversifiées (p. ex., une entreprise dont les revenus sont tirés d'activités écologiques admissibles). Pour plus de détails, se reporter au Cadre de finance durable RBC.

**Économie à faibles émissions de carbone** – économie dont la production d'émissions de GES est minime.

**Résilient/résilience** – aptitude à faire face avec succès à une situation ou à des facteurs de l'environnement externe représentant un choc, un changement ou un stress intense, ainsi qu'à se ressaisir et à s'adapter. Dans le contexte du climat, cela se rapporte à la résilience de l'économie face aux conséquences du changement climatique.

**Transition** – s'entend de la transformation économique, énergétique, technologique et sociétale à opérer pour réaliser les importants objectifs de réduction d'émissions de GES nécessaires pour parvenir à un monde à faibles émissions de carbone ou carboneutre. La transition touchera tous les secteurs et reposera fortement sur la réduction substantielle des émissions de GES dans les secteurs à fortes émissions de carbone.

**Pour en savoir plus, veuillez consulter notre information sur la durabilité ([www.rbc.com/notre-impact/rapport-citoyennete-dentreprise-rendement](http://www.rbc.com/notre-impact/rapport-citoyennete-dentreprise-rendement)).**

© / <sup>MC</sup> Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada.

<sup>1</sup> RBC GMA exerce ses activités par l'entremise des filiales indirectes en propriété exclusive de la Banque, y compris RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (y compris Phillips, Hager & North gestion de placements), RBC Gestion d'actifs Indigo Inc., RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., RBC Global Asset Management (UK) Limited et RBC Global Asset Management (Asia) Limited. RBC Gestion de patrimoine exerce ses activités par l'entremise des filiales indirectes en propriété exclusive de la Banque, y compris : (a) RBC Dominion valeurs mobilières Inc. (membre-Fonds canadien de protection des investisseurs), RBC Placements en Direct Inc. (membre-Fonds canadien de protection des investisseurs), Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Philipps, Hager & North Services-conseils en placements, RBC Capital Markets, LLC, Services financiers RBC Gestion de patrimoine inc., Société Trust Royal du Canada et Compagnie Trust Royal ; (b) City National Bank et ses filiales ; et (c) Services financiers RBC Gestion de patrimoine inc. et ses filiales.

